



Procédure incomplète

Par Aro

Bonjour,

Ma fille a déposé deux plaintes contre deux personnes. Ces deux plaintes ont été regroupées pour être traitées ensemble car elles concernent la même affaire. L'une des deux plaintes a été classée sans suite. Ma fille a donc demandé à obtenir une copie de la procédure. En examinant celle-ci, elle a constaté que les auditions de la première personne (ainsi que des preuves d'infractions notoires) étaient bien présentes, mais n'a trouvé aucune trace de sa deuxième plainte. Aucun document ne mentionne non plus la réception ou le rattachement de celle-ci qui, pourtant, a été ajoutée au dossier en décembre 2022 selon le bureau d'ordre du tribunal.

Est-il normal qu'une plainte soit classée sans suite par le procureur alors que l'autre personne n'a pas été auditionnée ni ses comptes analysés ?

Merci par avance pour vos explications.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Déposer 2 plaintes ne doublera pas la peine encourue, surtout si c'est la même affaire.

Consultez un avocat.